VOL. X. Le SENAT. [illegible]ITOBA. No. 6

AFFRANCHI PAR L'EDITEUR

LE METIS.

DIEU ET MON DROIT.

REDIGE PAR UN COMITE DE REDACTION. | ST. BONIFACE, JEUDI, 10 JUILLET, 1880

AVIS IMPORTANT AUX Voyageurs et Freteurs.

—o—

TRAVERSE DE LA FOURCHE DES GROS VENTRES

—o—

Le public est informé que la Traverse Fisher, (ci-devant Baloche) sera en parfaite opération pour l'ouverture de la navigation. Deux grands bacs seront à la disposition des voyageurs. Le chemin Humboldt a subi de grandes améliorations, et un chemin direct a été ouvert jusqu'au reçu de la Rivière Saskatchewan, donnant une réduction de vingt-cinq milles sur ce parcours. Ce chemin traverse au bras de la Rivière Canard, vis-à-vis l'Eglise. Un pont a été aussi construit en cet endroit, où les voyageurs pourront traverser pour rien. Les côtes de chaque bord de la rivière sont en très bon ordre et les voyageurs seront plus en sûreté qu'à n'importe quelle autre traverse.

A. P. FISHER.

Stobart P. O., 14 Janvier 1880. 8m

Chemin de fer Pacifique Canadien

Soumission pour matériel roulant

ON DEMANDE des soumissions pour la fourniture du matériel roulant, qui doit être livré sur la ligne du chemin de fer du Pacifique, dans le cours des quatre années prochaines. Les entrepreneurs devront s'engager à fournir chaque année:

20 locomotives.
16 wagons de première classe, ou wagons lits, selon que pourra l'exiger le département.
20 Wagons de seconde classe.
3 wagons d'express ou de bagage.
3 wagons de poste et wagons fumoirs.
240 wagons de fret couverts.
100 wagons de fret découverts.
2 charrues pour le déblayage de la voie.
2 charrues à neige.
2 charrues en saillie.
40 wagons d'équipe.

Le tout doit être manufacturé dans la Puissance du Canada et livré sur le parcours du chemin de fer du Pacifique, à Fort William ou dans la Province de Manitoba.

En s'adressant au bureau de l'Ingénieur en chef, à Ottawa, le ou après le [illegible] jour de mars prochain, on pourra obtenir les dessins, les spécifications et autres détails.

Le soussigné recevra les soumissions jusqu'à JEUDI, le premier jour de JUILLET prochain.

Par ordre,

F. BRAUN.
Secrétaire

Département des chemins de fer et canaux.
Ottawa, 7 février, 1880 } 17-f

BROWNE OLDFIELD & C.,

GRENETIERS.

Successeurs de W. H. DISBROWE.

Ouvriront au commencement de Février à la place anciennement occupée par le Dr. COWAN au coin de la Grande Rue et la Rue Bannatyne, avec un stock le plus choisi de

Graines de semences.
" de légumes,
" de fleurs

Importées directement des célèbres grenetiers Américains et Européens.

Les catalogues seront prêts vers le milieu du mois de février et seront envoyés gratis à tous ceux qui en feront la demande.

Winnipeg, 22 Janv. 1880. 3m.

STOBART, EDEN & CIE

Grande Rue—Winnipeg.

Ont reçu une grande quantité de marchandises les plus choisies et continuent d'en recevoir tous les jours. Ces Messieurs invitent leurs pratiques canadiennes à leur faire une visite afin de juger par elles-mêmes de la qualité et du bon goût de leurs marchandises. La qualité et le prix défient toute compétition.

Stobart, Eden & Cie

8 Mai, 1879—12m

CANADIAN PAIN DESTROYER.

LE DESTRUCTEUR CANADIEN DES DOULEURS

Ce une remède de famille est favorablement connu du public, pour avoir pour soulagé des milliers de personnes sujettes aux douleurs. Dans les côtes, les reins, et la tête, aux rhumes à la toux, maux de gorge, détoise, écrasures, crampes dans l'estomac, cholera morbus, dissenterie, coliques, brulures, engelures, etc., etc.

Le Destructeur Canadien des Douleurs est devant le public depuis longtemps; il est très estimé où l'on s'en sert; et quand on en fait usage à temps il ne manque jamais d'apporter un soulagement permanent; et on n'a pas connaissance d'un seul cas où il n'a pas donné satisfaction lorsque les directions ont été bien suivies; au contraire tous sont charmés de ses opérations et parlent dans les termes les plus flatteurs de ses effets magiques.

Nous parlons de ce sujet par expérience, en ayant fait nous même une épreuve complète; en conséquence tous ceux qui souffrent des douleurs pour lesquelles il est mentionné, peut-être persuadés qu'il est un remède souverain.

L'efficacité étonnante du Destructeur Canadien des Douleurs, dans la guérison les malades pour lesquelles il est recommandé, et ses effets merveilleux à maîtriser les douleurs atroces du Rhumatisme et soulager les affections nerveuses, lui donnent droit au plus haut rang dans la liste des remèdes.

Des ordres nous arrivent des marchands le [illegible] de tous les points du pays pour de nouvelles commandes, et tous témoignent de la satisfaction universelle qu'il donne.

Le Destructeur Canadien des Douleurs ne manque jamais de procurer un soulagement immédiat; on le trouve chez tous les marchands de remèdes.

Les médecins l'ordonnent et s'en servent; et aucune famille ne saurait s'en passer après l'avoir essayé.

Prix seulement 25 centins la bouteille.

A vendre chez

TROTT & CIE.
Agent pour la Province de Manitoba

Grande Rue Winnipeg.

JOSEPH ROYAL,

AVOCAT,
SOLLICITEUR,
PROCUREUR ET
NOTAIRE PUBLIC.

Bureaux: Maison Radiger, vis-à-vis le Palais de Justice, Grande Rue, WINNIPEG.

7 Juin [illegible]

Avis aux Entrepreneurs

DES SOUMISSIONS CACHETEES adressées au soussigné, SOUMISSIONS POUR [illegible], seront reçues au Bureau du Département des Travaux Publics jusqu'à midi, Mardi, le [illegible] jour de Juin prochain pour la construction de ponts dans la paroisse de St. Andrew, la Rivière la Seine, Cook's Creek, [illegible], la Boyne, et les [illegible] dans [illegible].

Les plans et spécifications, et les conditions générales pourront être vus à ce Bureau le et après le vingtième jour de Mai prochain, où les formules de soumission pourront aussi être obtenues.

Les parties soumissionnant sont tenues de se pourvoir de tous les outils nécessaires, et aussi d'avoir des connaissances pratiques de ce genre d'ouvrage, et sont requises de remarquer que leurs soumissions ne seront prises en considération à moins qu'elles ne soient strictement faites avec les formes imprimées, et, dans le cas d'une société, leurs [illegible] devront être apposées à la soumission, la nature de l'occupation et le lieu de résidence de chacun; de plus, un chèque de banque négociable pour la somme de [illegible] piastres sur ses [illegible], devra accompagner chaque soumission, laquelle somme deviendra [illegible] si la partie ou les parties soumissionnant refusent d'entrer en contrat [illegible] et termes mentionnés [illegible].

Le [illegible] par les parties dont les soumissions ne seront pas acceptées, leur seront [illegible].

[illegible] que le contrat soit bien exécuté, la partie ou les parties dont la soumission est proposée d'être acceptée seront notifiées que leurs soumissions sont acceptées, mais sujettes à un dépôt de cinq par cent sur le montant du contrat, [illegible] devant être déposé au crédit du Trésorier Provincial dans les huit jours après la date de cet avis. Quatre-vingt-dix par cent seulement sera payé sur l'ouvrage estimé, jusqu'à ce qu'il soit terminé.

Le département ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

[illegible] BROWN,
[illegible] des Travaux Publics

Département [illegible]

CANAL WELLAND.

—o—

AVIS AUX CONTRACTEURS MECANICIENS

DES SOUMISSIONS CACHETEES adressées au soussigné (secrétaire des chemins de fer et canaux) et endossées "soumission pour portes d'écluses, Canal Welland," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'est et de l'ouest,

Jeudi, le 3 Juin, prochain,

pour la construction de portes, et tous les appendices nécessaires pour les nouvelles portes d'écluses sur le Canal Welland.

Les plans, spécifications et les conditions générales pourront être vus à ce bureau le ou après Jeudi le 20ème jour de Mai prochain, où les formules de soumission pourront aussi être obtenues.

Les soumissionnaires à ce contrat sont tenus de se pourvoir de tous les outils nécessaires pour ce genre de construction, aussi d'avoir une connaissance pratique de l'ouvrage, et sont requis de remarquer que leurs soumissions ne seront prises en considération, à moins qu'elles ne soient strictement faites sur les formules imprimées, et, dans le cas de sociétés—la signature individuelle des associés devra être apposée à la soumission, la nature de l'occupation et le lieu de résidence de chaque membre; et, de plus, un chèque de banque accepté pour la somme de $250, pour les portes de chaque écluse, doit accompagner chaque soumission, laquelle somme sera remise si le soumissionnaire ne consent pas à prendre le contrat pour l'ouvrage aux taux et conditions tels que mentionnés dans leur soumission.

Le billet qui aura été envoyé sera remis immédiatement aux parties respectives dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Pour que le contrat soit bien rempli, la partie ou les parties dont les soumissions sont proposées d'être acceptées seront notifiées que leurs soumissions sont acceptées, sujettes à un dépôt de *cinq par cent*, sur le montant entier du contrat—la somme envoyée avec la soumission sera considérée une partie—et devra être déposée au crédit du Receveur Général dans les *huit jours* après la date de cet avis.

Seulement quatre-vingt-dix par cent sur l'ouvrage estimé sera payé jusqu'à ce que l'ouvrage soit terminé.

Ce département ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire.

Dept. des Chemins de fer et canaux. Ottawa, 29 Mars, 1880. } 9-f

AVIS est par le présent donné que les ordres ou billets de crédits sur le département de l'Intérieur donné en paiement pour approvisionnement et gages par ceux engagés sur les arpentages de la Puissance, ne seront pas acceptés par le Département, et le dit département ne se rendra responsable en aucune manière pour les avances faites aux arpenteurs ou pour les gages de ceux employés par eux.

LINDSAY RUSSELL,
arpenteur général

Dpt. de l'Intérieur
Bureau des terres de la Puissance
Ottawa 3 mai 1880 } 13-f

Avis.

Le Dr. T. [illegible] a ouvert un bureau à [St.] Boniface, Avenue Taché, au-dessus du Magasin de M. GEORGE ROY.

Heures de Bureau de 8 heures à 10 heures A. M., de 1 à 3 P. M. et de 6 heures à [illegible] P. M.

CANAL LACHINE.

AVIS AUX ENTREPRENEURS MACHINISTES.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné (Secrétaire des chemins de fer et canaux), et endossées "Soumission pour portes d'écluses Canal Lachine" seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, JEUDI le 3 JUIN prochain, pour la construction de portes et de tous les appendices nécessaires pour les nouvelles écluses du Canal Lachine.

Les plans, spécifications et conditions générales peuvent être vus à ce bureau, le et après le 20 MAI prochain, JEUDI, on pourra aussi se procurer des formules imprimées pour soumission.

Les soumissionnaires devront avoir eux-mêmes tous les instruments, et avoir toutes les connaissances pratiques, nécessaires à ce genre de travaux; ils devront se rappeler aussi qu'aucune soumission ne sera prise en considération à moins d'être faite strictement selon les dispositions mentionnées sur les formules imprimées, et—dans le cas d'une compagnie—de porter les signatures la nature de l'occupation et la résidence de chacun des associés, et à moins que, de plus, un chèque de banque accepté, pour la somme de $250, pour les portes de chaque écluse n'accompagne chaque soumission, cette somme ne devant pas être rendue, si les soumissionnaires refusent d'accepter le contrat aux conditions mentionnées sur leur soumission

Les chèques ainsi envoyés seront rendus à ceux dont les soumissions ne seront pas acceptées.

Pour la parfaite exécution du contrat le ou les soumissionnaires dont il sera décidé d'accepter la soumission recevront avis que leurs soumissions sont acceptées à condition qu'il fassent un dépôt de 5 0/0 sur le montant du contrat—dont la somme envoyée avec la soumission formera partie qui devra être mise au crédit du Receveur Général, dans le délai de 8 jours de la date de cet avis.

90 0/0 seulement de la somme due pour ouvrages faits sera payé, tant que tous les travaux ne seront pas complètement terminés.

Ce Département ne s'engage pas, cependant à accepter la plus base ni aucune soumission.

Par Ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des Chemins de fer et Canaux,
Ottawa, 29 mars 1880. } 9f.

Soumissions pour Clôtures.

—o—

Le Soussigné recevra des soumissions pour clôtures en fil de fer devant être érigées où besoin en sera requis sur la ligne de chemin de fer dans Manitoba. Les soumissionnaires devront fournir les devis, dessins et échantillons de la clôture, ou de tout autre genre de clôture qu'ils se proposent d'ériger ainsi que des barrières et des fermetures de barrières à être fournies. Les prix doivent être pour le travail fait et complété.

Les soumissionnaires adressées au soussigné et endossées "Soumissions pour Clôtures" seront reçues jusqu'à midi, le Premier Juin prochain.

Par Ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire.

Bureau des Chemins de fer et Canaux
Ottawa 26 Avril 1880 } 4f

AVIS.

Nous avons expédié nos comptes dernièrement, et prions nos débiteurs de solder au plus tôt ce qu'ils doivent au *Métis* pour annonces, ouvrages ou abonnement. Dans deux semaines, les comptes non soldés seront remis aux avocats pour collection. Ainsi que personne ne se formalise de la chose ; nous aurons attendu assez longtemps. Il y a des comptes ariérés depuis quatre ans.

LE "METIS."

Jeudi, 8 Juillet, 1880.

Sa Grâce Mga. Taché est arrivée mardi soir de Minniapolis ainsique Messire Dugast. Les fêtes ont été splendides, et la mémoire d'un humble moine a été célébrée par un concours immense de peuple dont la grand majorité était protestante.

Il y avait sur l'estrade où se sont fait les discours le Secrétaire de la Guerre et Ministre Fédéral l'Hon. M. Ramsey, le Général Silbey, Président de la Société Historique, le Général Sherman, Commandant militaire du District de l'Ouest, Mgr. Taché, Mgr. Laflèche, Mgr. Ireland, le Général Terrey, des gouverneurs et ci-devant gouverneurs d'Etat, et un nombre considérable d'illustrations militaires, financières et politiques outre les membres de la Société historique.

Dans la procession qui eut lieu dans la matinée l'Union Française de St. Paul, composé de canadiens, semble avoir surpassé en bonne tenue toutes les autres sociétés, au dire du *Globe* de St. Paul. On évalue à plus de 2500 le nombre de ceux qui ont pris part à cette fête organisée pour célébrer la mémoire d'un pauvre religieux franciscain. Quel enseignement pour les temps où nous vivons !

Sa Grandeur Mgr. Laflèche, Evêque de la Ville des Trois Rivières, Québec, est arrivée à St. Boniface mardi dernier sur les dix heures du soir, et loge au palais Archiépiscopal. Monseigneur est accompagné de Messire A. Désaulnier, curé de St. Bonaventure, dans son diocèse, et fera un séjour de deux semaines dans Manitoba.

Nous saluons dans Mgr. Laflèche un des anciens missionnaires de ce pays dont le souvenir est resté vivant dans la population. Sa Grandeur se propose de visiter divers points de la Province cependant nous osons espérer que Monseigneur fera le sermon de dimanche prochain à la Cathédrale. Une foule considérable a salué l'arrivée de l'illustre visiteur et l'a escorté jusqu'à l'Archevêché brillamment illuminé pour la circonstance. Les jardins du Palais étaient éclairés *a giorno*, et la réjouissance éclatait partout. Hier plusieurs maisons de St. Boniface se sont pavoisées de drapeaux, et de nombreux visiteurs sont venus baiser l'anneau épiscopal de l'un des plus illustres pionniers de la Foi dans Manitoba et le Nord Ouest.

Notre province est en ce moment visitée par un assez bon nombre de personnages distingués : outre Mgr. Laflèche, et la Supérieure Générale des RR. SS. Grises, sont arrivés ces jours derniers l'hon. Ministre des Postes, M. J. O'Connor, le Général Américain Sherman, le Colonel Bacon E. U., &c.

L'Hon. M. O'Connor doit retourner lundi prochain. Le Club Conservateur de Winnipeg lui donne un diner public samedi soir à huit heures au *Canada Pacific Hotel*, prix deux piastres. Voici les noms des membres du Comité chargés de placer les billets d'admission :

Hon. Dr. Shultz, Capt Scott, J. B. More C. R. Tattle, N. Germain, Amos Rowe, Maire Logan, Capt. Allen, John Ryan, J. A. Kerr, R. D Bathgate, J. A. Rrowe, C. W. Radiger, N Chevrier, Hon. Jos. Royal, A. A. C. LaRiviere, Hon. D. M. Walker, Hon. John Norquay, et A. M Sutherland : A. Lévêque, Jos. Taillefer M. P. P. John Taylor, S L. Bedson, Dr. Benson, G. McPhillips et W. Crowford.

Le Ministre des Postes est l'hôte du Dr. Schultz et est accompagné de Mme. O'Connor.

Nous engageons les amis du parti à assister au banquet.

La convention des délégués conservateurs de Marquette a choisi le Dr. Cowan comme son candidat, et Kenneth McKenzie du Portage vient d'être accepté comme celui du parti *grit* ou réformiste.

Le Dr. Cowan ne pouvait avoir un adversaire plus favorable, et contre M. McKenzie, ses chances assez douteuses sont devenues presque une certitude de succès.

Entre le Dr. Cowan et M. McKenzie nous n'hésitons pas à nous prononcer en faveur du premier.

Le télégraphe nous apprend que Sir John McDonald, Sir Charles Tupper, Sir Leonard Tilley et l'hon. M. Pope sont partis pour l'Angleterre où ils vont, parait-il, négocier la construction du Pacifique Canadien avec une société de capitalistes. Le Canada tout entier leur souhaite le plus grand succès.

MM. les Commissaires Lang et R. Goulet ont commencé cette semaine leurs travaux à West-Lynne sur la Rivière Rouge qu'ils descendent dans un bateau aménagé à leur usage

---

Le choix des candidats dans l'élection de Selkirk n'est pas encore fait.

LES VOLONTAIRES DE ST. BONIFACE.

Les Canadiens de St. Boniface viennent de prouver encore une fois de plus, ce que peuvent opérer chez nous l'entente et la bonne volonté.

Il y a quelques jours, des personnes zélées et aimant le métier des armes entreprirent d'organiser une compagnie de volontaires.

L'idée a pris de la consistance, a trouvé des prosélites et aujourd'hui la formation d'un corps militaire est devenu un fait accompli.

Le cadre de la compagnie est rempli et le rôle nominal contient même plus de soldats que la loi ne requiert.

Officiers et soldats paraissent des mieux disposés à s'acquitter de leurs devoirs dans la noble carrière des armes qu'ils ont embrasse.

Nous applaudissons de tout cœur à cette organisation militaire et nous souhaitons ardament que la compagnie de St. Boniface puisse toujours se maintenir avec efficacité.

Il est évident que l'amour de la vie des camps ou des manœuvres militaires n'est pas éteint chez nos compatriotes et qu'ils sont fiers de porter les livres de Sa Majesté.

Nous en sommes heureux, car l'éducation militaire est non seulement très utile au pays et à la jeunesse en particulier, en la mettant en état au cas d'éventualité, de maintenir l'ordre, la tranquillité et de protéger l'autorité établie mais elle habitue aussi les volontaires à fraterniser ensemble et les forme à l'esprit d'organisation.

Jusqu'à présent, grâce à notre apathie, nous comptions à peine pour une poignée d'hommes dans le contingent de la milice volontaire de Manitoba. Désormais nous aurons deux compagnies. St. Boniface a marché sur les traces de St. Jean Baptiste qui possède une compagnie qui lui fait honneur.

Le mouvement est donné ; à d'autres de faire leur devoir

LES CANADIENS ET LE CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE.

M. Leprohon l'un des plus habiles employés du Pacifique Canadien est parti le 7 courant en route pour la Province de Québec.

Le but de son voyage est d'engager 200 ouvriers pour travailler sur la section 15 du chemin de fer.

On remarquera que c'est le gouvernement et non les contracteurs qui engage cette fois-ci, et les employés n'auront pas à craindre comme la chose est arrivée malheureusement trop souvent, d'être maltraités et mal payés.

Le gouvernement paie les frais de transport à la condition que les employés demeurent au moins trois mois à son service. Le salaire est de $1.75 par jour.

Nous avons pris connaissance des instructions et des conditions d'engagement de M. Leprohon et nous n'avons aucun doute que nos compatriotes de la Province de Québec ne sauraient mieux faire de profiter des avantages réels qui leur sont présentement offerts.

Nous est d'avis qu'aucuns de ceux des nôtres qui viendront avec M. Leprohon n'auront sujet de le regretter. En peu d'années ces canadiens, avec un peu d'économie, pourront se placer sur des terres et devenir des cultivateurs utiles et à l'aise.

Le parti conservateur fera par là une œuvre doublement louable, en employant des ouvriers robustes et habiles et en colonisant les terres de Manitoba.

Nous encourageons donc les canadiens à répondre à l'appel qui leur sera fait par M. Leprohon.

Avant de traverser la frontière pour émigrer aux Etats Unis, nous attirons sérieusement l'attention de la jeunesse canadienne.

Ce n'est pas de la réclame que nous faisons en ce moment ; car ceux qui lisent notre journal savent qu'il ne s'est jamais prêté aux capeleries de la politique, mais dans la conviction que nous sommes que jamais circonstance ne fut plus favorable aux Canadiens de venir s'établir à Manitoba.

LA FETE NATIONALE A QUEBEC.

Québec la vieille Capitale, a été hier le théâtre d'une fête dont on se rappellera longtemps. Près de 50,000 de nos compatriotes venus du Canada et des Etats-Unis ont repondu à l'invitation de nos frères Québecquois. Les hôtels, les maisons de pensions, les résidences étaient remplis.

La ville de Champlain a revêtu ses habits de fêtes; partout on ne voit que drapeaux, oriflames, arche de triomphe, verdure. Il faut faire une mention toute spéciale du faubourg St Roch qui semblait être couvert d'une voute multicolore.

Tout respire la joie, l'allégresse la plus vive. Il semble que toute la grande famille canadienne soit réunie ici. On ne voit que des Canadiens-Français. Les Anglais ont subi cette influence ; tous les magasins sont fermés et tout le monde se porte sur le théâtre de la démonstration. On se croirait au milieu de la vieille France, dont l'indifférence, pour ne pas dire l'oubli, n'a pas pu faire disparaitre du cœur des Canadiens-Français l'amour qu'ils lui portent.

Deux ou trois jours avant la fête nos compatriotes des Etats-Unis et du Canada ont commencé à arriver.

Jeudi matin, dès cinq heures la ville se réveilla au son des cloches, les sifflets des locomotives, des vapeurs et des corps de musique qui arrivaient avec les différentes sociétés.

Les temps était frais et l'horizon était couvert de gros nuages. Pendant quelques minutes on craignit la pluie, mais bientôt les nuages se dispersèrent et le soleil parut dans tout son éclat.

A 7½ des corps de musique viennent saluer le Président de la Société St Jean Baptiste de Québec, L. Rhéaume, et quelques minutes après il était escorté jusqu'aux Buttes à Neveu sur les Plaines d'Abraham.

En se rendant à cet endroit, la procession s'arrêta devant la résidence de M. Baillargé, sur la Grande Allée, et le drapeau de Carillon fut remis entre les mains des zouaves. En l'apercevant la foule fit retentir des hourras frénétiques, puis après le *God save the Queen*, la musique joua avec beaucoup d'effet l'hymne cher à tout Canadien ; „ O Carillon, je te revois encore." Enfin, tout le monde est sur les Plaines d'Abraham, les cœur battent fort, l'émotion s'empare de tous, et à la vue des milliers de personnes réunies sur ce terrain jadis théâtre et témoin des plus haut faits d'armes dont notre histoire ait gardé la mémoire, il semble que l'on respire une nouvelle vie, et que les mânes de nos aieux, tressaillant d'allégresse ont quitté leur séjour pour revoir avec leurs descendants ce coin chéri de la Patrie. On entend de tous côtés les accords des nombreuses fanfares, les applaudissements les hourras ds l'immense concours de peuple. Mais, le silence se fait ; le pontife vénéré de Québec monte à l'autel érigé rur les Plaines. Il est suivi d'un nombreux clergé revêtu des plus riches ornements.

Le St. Sacrifice de la Messe commence, la foule s'incline, tombe à genoux et un des plus beaux chœurs qu'il nous ait jamais été donné d'entre, entonné le *Kyrie* de la *Messe Royale*, avec un effet des plus saisissants. Quel spectacle que cette foule immense, adorant le Dieu des Chrétiens ! Spectacle magnifique ! Spectacle grandiose! Plusieurs fois, pendant le St Sacrifice de la Messe, on entendit prononcer avec une voix pleine d'émotien, les mots: "Mon Dieu que c'est beau! Mon Dieu, quel spectacle! Religion sainte, toi seule peux enfanter de pareils spectacles." L'émotion s'empare des cœurs, plusieurs personnes versent des larmes, tous se sentent comme hors d'eux-mêmes. Mais laissons le Saint-Sacrifice se continuer et jetons un coup d'œil sur cet autel où s'opère le plus grand des miracles.

Sur l'endroit le plus élevé des Buttes-à-Neveu, une plate forme de 220 pieds sur 80 avait été érigée par M. Perrin et Bourgeault, entrepreneurs, d'après les plans de MM. Berlingut et Taché, architectes. Six gradins conduisent à l'autel, placé au centre, et abrité d'un pavillon de 50 pieds de hauteur. Un espace de 50 pieds carrés est réservé au Clergé, autour de l'autel.

Une frise entoure le pavillon et porte l'inscription suivante. *Fuit homo missus a Deo, cui nomen erat Joannes*, etc., etc. Sur le devant on voit le monogramme du Christ surmonté de la Tiare, puis autour les monogrammes de la Vierge de St. Jean-Baptiste, ainsi que les symboles des trois vertus théologales.

Le pavillon est ouvert de tous côtés pour permettre au public de voir le célébrant, de toutes les parties du terrain. De cet endroit, la vue s'étend de tous côtés, à une grande distance, et le coup d'œil est magnifique. La scène défie toute description. On voit une partie du port, les nouveaux édifices du Parlement, la Côte Beaupré et les Laurentides, une partie de l'Ile d'orléans, la ville de Lévis, les parroisses de St David, de l'Aube Rivière, Etchemin, puis dans le lointain St Jean Chrysostome.

Un dais recouvre en entier ce pavillon au-dessus duquel se déroulent au vent plusieurs drapeaux et oriflammes.

Les plis des drapaux fleurdelisés et anglais se confondent Les mâts disparaissent sous le fuillage de la soie et l'or. Aux extrémités de l'autel sont placés deux chœurs de plusieurs centaines de voix qui chantent alternativement les hymnes sacrés, avec accompagnement de quatre corps de musique. L'effet est saisissant.

La messe qui fut chantée avait été harmonisée par M. Gagnon

Les Zouaves formaient la garde d'honneur auprès de l'estrade. A la fin du service divin, Mgr. Racine, évêque de Sherbrooke prononce le sermon de circonstance, prenant pour texte : *Memento dierum antiquorum ; interroga majores tuos et dicent tibi.* Il rend hommage à la Société St. Jean Baptiste de Québec et la félicite de son attachement à la religion et à la patrie. Il est heureux de l'appel fait aux Canadiens de tout le continent et de voir que tous ont répondu à cette chaleureuse invitation. Il voit avec bonheur que tous sont venus. Il fait à Québec une apostrophe des plus pathétiques. A ce moment, la foule oubliant la sainteté du moment, ne put s'empêcher d'applaudir. L'orateur remarquant la présence d'un grand nombre de sociétés canadiennes des Etats-Unis, continue et s'écrie : (*ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum*

Il est heureux de constater que les Canadiens sont unis dans la foi comme dans la nationalité. Son sermon est divisé en trois points : Quelle est la vocation du peuple canadien ? A-t-il été fidèle à sa vocation ? Que doit-il faire pour suivre la route qui lui a été tracée ? Le savant prélat développe on ne peut mieux ces trois points. Dans la dernière partie de son sermon il parle de l'émigration et de ses causes. Il démontre que le luxe en est la principale, comme l'économie, qui est la richesse des familles aussi bien que des peuples, est aussi le remède le plus propre à la faire disparaître. Il ajoute que le luxe et l'imprévoyance affaiblissent chez le peuple l'amour de la patrie, mais il est heureux de voir que ce dernier mal ne se fait pas encore sentir chez les Canadiens français, mais qu'au contraire le spectacle qu'il a sous les yeux démontre amplement que tous les Canadiens aiment et chérissent encore leur cher Canada. Il parle de nos gloires nationales et, après une péroraison des plus pathétique il annonce que Sa Sainteté Léon XIII a daigné envoyer à l'adresse du président de la société St-Jean-Baptiste de Québec la dépêche suivante laquelle dit bien haut que Sa Sainteté n'oublie pas les Canadiens "Le Pape envoie sa bénédiction à la Société St-Jean-Baptiste de Québec et à tous les Canadiens."

Alors, Sa Grâce Mgr Taschereau s'avance et du haut de l'estrade donne au peuple recueilli la bénédiction papale. Pendant la messe, plusieurs fois, le canon se fit entendre et réveilla dans le lointain les échos de nos montagnes, et comme le disait l'orateur il semblait que les arbes de nos forêts applaudissaient et rendaien hommage à l'Eternel : " Montes exultaverunt sicut arietes et colles sicut agni ovium. " Ce sermon a été à la hauteur de la circonstance et l'un des plus éloquents qu'il nous ait été donné d'entendre.

Au nombre des assistants, nous avons remarqué, Mgr l'Archevêque et Mgr Racine, Mgr Laflèche et le Lieutenant-Gouverneur, plusieurs centaines de prêtres étaient mêlés à la foule.

La messe finie, la procession se mit en marche et défila par les rues suivantes :

Grande Allée ; rues St. Louis, Du Fort, Buade, La Fabrique, St. Jean, rue d'Aiguillon, de cette Pointe jusqu'à la jonction de la rue St. George, Côte d'Abraham, rues St. Valier, La Couronne, des Fossés, à l'est, St. Roch, St. Joseph St. Ours, St Valier, à l'ouest Massue, Albert, Colomb, St. Ours, St Valier, à l'est, jusqu'à la Cote du Palais, les Remparts, la Grande Batterie, Dauphine, Du Fort, et la Terrasse Frontenac.

Voici l'ordre suivi dans la procession :

La cavalerie du cercle Frontenac avec feutre gris Louis XIII avec plumes : culottes brunes et bas blancs. Chevaux avec housses blanches parsemées de feuilles d'érables précédée d'un char représentant le fort de Frontenac avec 4 bastions munis de canons. Bannières avec portrait de Frontenac et de la citadelle de Québec.

Le grand maréchal.

Les élèves des Ecoles des Frères de St. Jean et St.-Roch : culottes noires, garibaldis blanc, chapeaux Jacques-Cartier. Ils représentaient l'équipage de l'Emérillon, et la Grande Hermine et la Petite Hermine.

Ensuite venait Jacques-Cartier avec la musique de l'Institut de Biddeford, Maine.

La Magnifique banière de St. Sauveur représentant Jacques Cartier abordant à Québec, et conférant avec les sauvages.

Musique indépendante de St. Roch.

Char des bouchers admirablement décoré et surmonté des portraits de Philippe le Hardi, Louis XVI, Charles VII, et Henri III ; bannière des Bouchers avec portrait de St. Alexandre.

Corps des sapeurs.

Matelots de la "Canadienne" avec drapeaux et costumes.

Société St-Jean-Baptiste de Lauzon avec banière.

Union St-Joseph de Lauzon avec banière.

Musique de Lévis et société St. Jean-Baptiste. Splendide banière en soie blanche avec blason de la famille de Lévis et Ventadour.

Union St-Joseph de Lévis.

Chars allégoriques des peintres et des décorateurs, comprenant une maison, style romain, sur les côtés de laquelle on voyait quatre tableaux représentant les quatre saisons et deux vues de Québec et de Lévis. Sur le front, St-Jean-Baptiste et en arrière Champlain Au sommet, l'écussion de la province de Québec et inscriptions appropriées

Chars de l'agriculture renfermant des fruits, des instruments aratoires et surmonté d'une statue en bois de grandeur naturelle avec des fruits dans la main gauche, aux pieds des gerbes de blé et divers autres produits.

Trente-Sept Hurons, la figure tatouée, en costume de guerre, au nombre desquels étaient les chefs Paul Picard et Philippé Vincent, avec casques et plumets, mitasses rouges, moccassins, bracelets, épinglettes. Le chef guerrier portait le tomahawk. Ils avaient un drapeau de Carillon et deux drapeaux anglais. Ils ont été beaucoup remarqués. Quatre faucheuses, musique de Charlebourg et société.—*Le Courier de Montréal.*

Proprietes medicales des fraises.

Les anciens considéraient la fraise comme un mets aussi utile que délicat, et ils lui attribuaient de très-grandes propriétés comme médicament. Malheureusement, il était à cette époque impossible de s'en procurer en assez grande quantité.

L'usage longtemps continué de ce fruit a déterminé dans l'économie des modifications étonnantes et produit des guérisons inespérées.

Un rapport adressé par M. Souquet, pharmacien à Sigean, à la Société des sciences pysiques, établit que l'usage des fraises délivre de la goutte.

Ce résultat n'est pas isolé ; Linné l'avait déjà signalé.

Le célèbre naturaliste suédois était fort sujet à des accès de goutte Il en était tourmenté depuis quinze jours, en 1750, lorsqu'on lui apporta des fraises. Il en consomma une quantité considérable, et, après avoir bien reposé la nuit, il put se lever le lendemain et reprendre son travail, interrompu depuis l'accès.

Les années suivantes la goutte reparut, mais toujours moins violente, et, après avoir recouru au même remède quatre ou cinq ans de suite il se débarrassa de son infirmité, et passa ensuite vingt ans sans éprouver la moindre atteinte.

Gesner dit que le suc exprimé des fraises macérées dans l'alcool à la dose d'une cuilérée soir et matin apporte un grand soulagement aux personnes atteintes de gravelle et d'affection calculeuse.

Boerhave dit qu'en pareil cas la propriété des fraises réside surtout dans les graines, et il les prescrivait infusée dans du vin blanc.

Gelnecke, de Stettin, a préconisé ce fruit comme vermifuge et il l'employait contre le ténia et le ver solitaire.

Van Swieten rapporte que des maniaques ont été rendus à la raison en quelques semaines par l'usage journalier de plusieurs livres de fraises.

Schulze, Hoffmann, Galbert, citent des cas de phthisie guéris par l'usage de ce fruit et qui n'étaient que des catarrhes pulmonaires avec fièvre lente et marasme.

La fraise est rafraichissante et très digestive ; elle est très-avantageuse aux personnes bilieuses ou sanguines.

Les rhumatismes articulaires sont souvent guéris par l'usage de la fraise.

Les personnes qui éprouvent des pesanteurs d'estomac et chez qui la digestion est lente ; celles qui sont sujettes aux vents, aux aigreurs, se trouvent bien de l'usage de la fraise au sucre et au cognac.

La fraise est un regulateur des fonctions générales ; elle tempère la constipation et le relâchement,

Dans quelques endroits, on considère les fraises de race americaine comme un remède souverain contre les maladies des femmes.

Nouvelles Locales

—Le Général Sherman est parti d'hier soir à dix heurès et demie

—Les RR. MM. Fillion, Samoisette, Marcille et Peltier étaient à l'Archevêché ces jours-ci.

—Qu'on n'oublie pas de faire visite au magasin de MM. Stobart, Eden et Cie ; superbes marchandises et bon marché.

—M. le Dr. Th. Fafard a pris hier matin le train en route pour Montréal où l'appellent ses affaires personnelles. Il restera absent que quelques jours. Bon voyage et heureux retour.

—M. Larivière, M.P.P. a fait construire trois nouveaux magasins sur sa propriété qui ont été aussitôt occupés par un marchand de grains, un ferblantier et un barbier.

—La réunion de la Société St. Jean Baptiste, qui n'a pu avoir lieu dimanche dernier pour la reddition des comptes, est remise à dimanche prochain, même lieu même heure.

—M. J. A. N. Provencher est parti ce matin pour Montréal où il va, dit-on, reprendre la rédaction en chef de la *Minerve.* Les talents distingués de M. Provencher comme écrivain et publiciste lui assurent le plus grand succès dans sa nouvelle carrière.

—Mardi dernier, l'hon. J. O'Connor accompagné de Mme. O'Connor, et des Hon. MM. Royal et Schultz, et de M. J. Ryan, contracteur du chemin et du Rev. Mathewson, et de leurs dames ont fait une excursion sur la section du chemin de Fer Pacifique Canadien à l'Ouest de la Rivière Rouge jusqu'au Pénitencier. Avant peu cette partie de la ligne sera mise sur un pied excellent, et les travaux sont poussés avec la plus grande activité.

VARIETES

Le marquis de Kalinaux s'écriait hier, dans un accès de mélancolie :

—Dieu ! que les gens qui ne sont pas venus au monde sont heureux !

***

Taupin tombé hier dans un escalier sombre, escarpé, ciré à outrance, et il s'est fortement contusionné.

Il se relève péniblement et, avec son flegme habituel :

—Dans une maison comme celle-là, dit-il, un chirurgien devrait être attaché à l'escalier !

***

Le comble de la rareté depuis deux mois :

Un numéro d'un journal canadien-français qui ne contient pas vingt fois les mots de notre fête nationale.

Annonces Nouvelles

DEPARTEMENT DE L'INTERIEUR.

OTTAWA, 25 JUIN, 1880

AVIS PUBLIC est par le present donné que par ordre en Conseil du 19 juin 1880, il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général de révoquer la 7e clause de l'Ordre en Conseil du 14 Octobre 1879 au sujet de la vente des terres sur 110 milles de chaque côté du chemin de fer Pacifique Canadien, et d'ordonner que les *Scrips* en circulation de même que ceux qui pourront être émis, seront pris au pair en paiement des terres de chemin de fer et de préemption suivant la loi. Les *Scrips* en question sont les suivants :

1o. Permis d'engagement Militaire.
2o. " " dans la Police.
3o Scrips donnés aux chefs de familles Metis.
4o. Scrips donnés aux aux anciens colons
5o. Scrips donnés en commutation des droits de Commune et de foin dans Manitoba
6o. Scrips émis en paiment de réclamations contre les terres de la Puissance.

J. S. DENNIS,
Député Ministre de l'Intérieur,

LINDSAY RUSSELL,
Arpenteur Général.

De Grands Avantages
SONT OFFERTS

à ceux qui voudront acheter des moulins à faucher et des moissonneuses.

Quelques moulins à faucher et des moissonneuses de première classe seront vendus à très bon marché, même aux prix de la manufacture à Ontario, pour argent comptant. Aussi, on prendra des bestiaux en échange.

S'adresser à
A. S. MALLOCH,
St. Boniface.

Des échantillons peuvent être vus au Magasin de M. Joseph Laporte, coin des Avenues Taché et Provencher, St. Boniface.
22 Juin, 1880. 4f

Societe St. Jean-Baptiste.

—(o)—

Il y aura dimanche prochain, à 2 h. p.m. dans la Salle des Réunions Municipales à St. Boniface Assemblée Générale des Membres de la Société St. Jean Baptiste pour régler les comptes du 24 et autres affaires.

JOSEPH ROYAL,
Président.

St. Boniface, 8 Juillet, 1880.

CHEMIN DE FER PACIFIQUE CANADIEN.

SOUMISSIONS POUR MATERIEL ROULANT.

La date pour la réception des soumissions pour la fourniture du matériel roulant du chemin de Fer Pacifique Canadien durant une période de quatre années, est prolongée jusqu'au deuxième jour d'août.

Par ordre,
F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des chemins de fer et Canaux, Ottawa, 23 Juin 1880. 5 Y

AVIS PUBLIC

EST par le présent donné que tous ceux qui ont fait application pour acheter les terres qui ont été arpentées l'année dernière et qui se trouvent dans la reserve du chemin de fer, quand bien même ils seraient établis sur les dites terres ou autrement, seront tenus de payer le prix demandé pour les dites terres dans le temps qu'elles seront placées entre les mains de notre agent pour en disposer. Et attendu, qu'il est de fait qu'un grand nombre d'individus prenent sans permission des terres non arpentées, le public est par le présent notifié que sur l'arpentage d'un township qui se trouve situé en dedans des limites de la réserve du chemin de fer, le gouvernement ne protégera aucun individu qui aura pris ainsi une terre sans permission, et qui en sera en possession, soit qu'il prouve que la terre qu'il s'est appropriée fait partie d'un numéro de section pair ou impair.

Le contenu de cet avis est en force depuis le premier jour de mai, 1880.

J. S. DENNIS,
Député Ministre de l'Intérieur.

Lindsay Russell,
Arpenteur-Général,
Ottawa, 1er Mai, 1880. 17J.4f

DES SOUMISSIONS cachetées seront reçues à ce Bureau le deuxième jour de juillet prochain à midi, pour l'Erection et le fini d'un Hôpital d'immigrant, à Winnipeg Manitoba. Les plans et spécifications pourront être vus le et après le 16 juin au Bureau du chemin de fer du Pacifique, Winnipeg, aussi au bureau des Travaux Publics Ottawa.

Soumissions endossées " Soumissions pour l'Hopital d'Immigrants à Winnipeg.

Chaque soumission devra être accompagnée par un chèque de Banque égal à *cinq par cent* du montant de la soumission.

Le département ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

S. CHAPLEAU.
Secrétaire

Département des Travaux Publics, Ottawa, 11 Juin, 1880. 2-f-s

DEMANDES DE LICENCES

—o—

WINNIPEG—Thos. Dunn & J. T. Headley, Hôtel, Transport, Marcus N. " Davis ; W. N. McNulty, Epicier.

JOHN FRASER,
P. C. L.

Winnipeg, 30 Juin, 1880. 2f

BROCHE A CLOTURE !

Ayant été nommé Agents pour la plus **GRANDE COMPAGNIE MANUFACTURIÈRE DE BROCHE OU FIL DE FER A CLOTURE**, dans l'Amérique, nous sommes prêts à remplir toutes les commandes qu'on voudra bien nous confier, article bien supérieure à tous les autres.

MULHOLLAND FRÈRES.

FERRONNERIE

Mulholland Freres,

ENSEIGNE DE LA

SCIEROUGE

GRANDE RUE,

WINNIPEG

Mulholland Freres,

Coutellerie,	Limes,
Argenterie Plaquée,	Serrures,
Cuillères et Fourchettes,	Pentures,
Rasoirs,	Bolts,
Fer,	Etrilles,
Huile de Charbon,	Brosses,
Lampes et Lanternes,	Moulins à Café,
Planches à tuyanter,	Patins,
Clochettes pour Sleighs,	Vernis à tuyaux,
Ficelle,	Cirage,
Ligneux,	Balances,
Outils de Menuisier,	Cribles,
Peintures,	Teintures,
Fer à repasser,	Piéges,
Huiles,	Fil de laiton
Térébentine,	Fusils, 1ère qualité
Vernis,	Poudre,
Vitre,	Plomb,
Mastic,	Cartouches,
Câble,	Boites,
Etoupe,	Collets à chien,
Toile à emballer,	Hameçons,
Courroies de cuir,	Pompes,
Cuir,	Tuyaux de plomb,
Fourches à foin,	Tuyaux de fer,
Fourches à fumier,	Boyaux (hose),
Manches,	Lavoirs,
Bêches,	Couchettes de fer,
Casseroles en faïence,	Pelles,
Pelles à grain,	Chaudrons,
Faulx,	Joug à bœufs,
Crochets,	Fer,
Pics,	Acier,
Défrichoir,	Enclumes,
Grattes,	Vis,
Tarrières pour la terre,	Marteaux,
Haches,	Fer à cheval,
Scies,	Clous à cheval.

POELES

Poëles de cuisine,	Poëles de salon,
Poëles,	Poëles à charbon.

FERBLANTERIE

Un assortiment complet en magasin ; recommandes reçues et remplies.

OUTILS.

Nos instruments oratoires, outils de menuisier, haches, etc., sont de la meilleure qualite, et nos prix très-raisonnables.

VENANT D'ARRIVER.

Un char de papier de goudronné pour maisons, Clous à planches, Huile de charbon, Poëles de cuisine et de salon.

Mulholland Frères.

Winnipeg, 1er Mai, 1879 1a

CONSOMPTION.

GUERIE POSITIVEMENT.

Tous ceux qui souffrent de cette maladie et qui sont desireux de se guérir devraient essayer les CELEBRES POUDRES CONSOMPTIVES DU Dr KISNER'S.

Ces poudres sont les seules qui soient connues pour guérir tous les maux de GORGES et les maladies de POUMONS. Afin de convaincre que nous cherchons pas à vous tromper nous vous en enverrons *Gratis, port payé,* UNEBOITE.

Nous n'avons pas besoin de votre argent jusqu'à ce que vous soyez parfaitement convaincus de la guérison que ces poudres auront produite ; Si votre vie vaut la peine d'êtresauvée, ne negligez pas de faire l'essai de ces remèdes, qui vous guerira certainement.

Prix : une grande boite $3.00, expédiée dans n'importe quelle partie des Etats-Unis et du Canada par la malle sur reçu du prix ci-haut mentionne.

ASH & ROBBINS,

260 Rue Fulton, Brooklyn, N.Y.

24 Mai, '77. 1a

LA

BOULE ROUGE

MAGASIN DE NOUVEAUTES

HARDES FAITES

ET

Etablissement de Tailleur.

Assortiment complet dans chaque ligne aux prix les plus bas.

Nouvelles Marchandises,

reçues tous les jours ; marquées au prix coûtant, comme préparation au système de

Paiement au Comptant,

à commencer du

1er. Mai Prochain.

—(o)—

Des circulaires donnant les prix réduits seront distribuées à cette époque qui prouveront au public les avantages à retirer des achats faits au comptant.

—o—

L'établissement de Tailleur est comme toujours sous la direction d'un Tailleur de Première Classe.

La Boule Rouge.

249 GRANDE RUE 249

WINNIPEG.

A. H. BERTRAND.

1a

ABONNEZ-VOUS

AU

"JOURNAL "LE METIS"

Le seul Organe Français publié dans le Nord-Ouest

l'Abonnement est de $2 50 par Annee,

PAYABLE D'AVANCE.

Tous ceux qui desireront le recevoir voudront bien s'adesser a J. C. S. ROYAL, Gerant.

EMPLATRES POREUSES PERFECTIONNEES DE CAOUTCHOUC A LA BELLADONE DE MITCHELL.

Jamais il n'y a eu comme à présent autant de maladies guéries par les applications exterieures. Il est notoire que plus de la moitié du monde se sert d'emplâtres ordinaires.

Les principaux ingrédients qui entrent dans la composition de ces emplâtres Mitchell sont la gomme Olibanum, le caoutchouc et la poix de bourgogne, et mêlée avec les gommes purement médicinales, forme l'un des moyens les plus puissants pour cicatriser les plaies.

Ces emplâtres, de l'aveu de tous ceux lui s'en sont servi, agissent plus promtement qu'aucune autre, et l'application d'une seule vaut plus que cent autres ordinaires. Les autres emplâtres sont lentes et exigent d'être toujours appliquées pour guérir: il en est autrement de celle-ci qui soulagent instantanément.

Elles jouissent de toutes les propriétés calmantes, réchauffantes et fortifiantes des autres empâtres. Grand nombre de personnes qui ont été guéries de rhumatisme très douloureux, douleurs de rognons, ad poitrine ou de côté, sont d'avis qu'elle le doivent aux qualités électriques possédées par ces emplâtres.

Elles sont douces et molles tout en étant très-adhérentes ; guérissent à cout sûr de douleurs de reins, de côté et d'estomac ; sont sans pareilles pour les rhumes invétérés, et previennent souvent la consomption. Quelques uns mêmes croient qu'ils ont été gueris d'une consomption ancienne et bien définie.

Préparées par GEORGE E. MITCHELL, Lowell, Mass.

En vente chez tous les pharmaciens.

9 Juillet, 1877. A.

Chemin de fer Pacifique Canadien.

—o—

SAISON D'ETE

LE ET APRES

LUNDI, 3 MAI, 1880,

LES TRAINS PARTIRONT COMME SUIT :

Laisse Selkirk.	Laisse St. Boniface.	Arrive à St. Vincent	Ar Lac Travers.
Ex quotidien.	8am	16:45 am	
Accom quotidien excepté dimanche 8am	9.15am	1:45pm	
Accom. samedi seulement	7.30am		1.33 am

RETOUR.

Laisse Selkirk.	Laisse St. Boniface.	Arrive à St. Vincent.	Arrive au Lac Travers.
Accom. quotidien excepté dimanche	11.30am.	3.15pm	
Accom. quotidien excepte dimanche		De 4:00pm	5pm
Ex quotidien	5 pm	8pm	
Accom. samedi seulem. 2.30pm		8.15pm	7:10pm

L'expedition des trains a lieu d'après l'heure de St. Paul, c'est-à-dire 17 minutes plus tôt que l'heure de St. Boniface. Les trains mixtes de St. Paul, *via* Breckenridge arrivent à St. Vincent à 11 hrs. de l'avant-midi, l'Express *via* Fergus Falls à 1.45 hrs. de l'avant-midi ; le train Exprès pour le sud part de St. Vincent *via* Fergus Falls à 12.30 du midi et demi ; le train mixte *via* Breckenridge à 1.45 du soir.

T. J. LYNSKEY,
Surintendant.

Bureaux du Chemin de Fer,
Winnipeg, 30 Avril, 1880.

On demande des Agents.

Les Machines de $65 reduites a $25.

A faire facilement $150 par semaine.

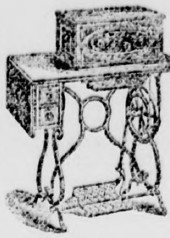

Chevaux et wagons fournis aux agents.

LA NOUVELLE

Machine a coudre "Famille,"

LA MEILLEURE ET LA MOINS CHERE DE L'UNIVERS.

L'expérience le prouva au delà de tout doute.

—:o:—

La navette s'est à fil double, et la piqure est double de chaque côté de l'ouvrage, ce qui lui a fait donner le plus haut prix à l'Exposition Centenaire de Philadelphie en 1876. Les fournitures sont complètes et plus considerables que n'importe quelle autre machine, et le prix en reduit à $25.

Mouvement de la navette horizontale sur cadre fort.

Navette s'ajustant d'elle même, nouvelle Tension automatique. (Nouveauté).

Navette très longue et large, s'enlevant facilement.

Bobines très-large, contenant 100 verges de fil, obviant à la nécessité de renouvelles souvent.

La tension de la navette se fait directement sur le fil et non pas sur la bobine. Comme dans les autres machines, et est invariable que la bobine soit chargee ou non.

La perfection même du point de la tension.

Le fil supérieur et inférieur est tiré en même temps et la piqure se fait en même temps au milieu de l'ouvrage, ce qui donne une couture semblable des deux côtés quelque soit l'épaisseur de l'etoffe, cuir ou gaze.

Quatre motions ; le fil part de chaque côté de l'aiguille.

Nouvelle prise s'ajustant d'elle même ; le fil ne se mêle pas, et pas de point de perdus.

Bonne largeur du bras, et bonne capacite d'ouvrage.

S'adoppe à tous les besoins de couture dans une famille, sans exception.

Les diverses parties peuvent s'échanger. Fabriquées avec le meilleur acier poli.

Motion positive, et garantie d'ouvrage certaine.

Plus facile à comprendre que n'importe quelle machine.

Travail facile à l'aiguille. Nulle force necessaire.

Toujours prête, jamais dérangée.

Sa réputation est universelle comme machine sûre pour une famille.

Facile et douce à faire fonctionner, exige peu de soin et durera jusqu'au siècle prochain.

Forte, simple, rapide et efficace.

Servez vous en une fois, et vous n'en voudrez pas d'autre. L'argent remis avec plaisir si elle ne fait le double de l'ouvrage et ne dure pas plus qu'aucune machine coûtant le double du prix.

Les agents la vende plus rapidement qu'aucune autre par suite de "Sa qualite et son bas prix."

Venez aux Bureaux de ce Journal pour l'examiner.

On faites en venir une par l'entremise du journal.

Machines envoyées pour examen avant le paiement. Garantie de 5 ans. Tenues en ordre sans frais. Argent rembourse si la machine n'est pas parfaite. Remises faites au clergé, aux instituteurs, aux marchands etc., qui veulent prendre des agences. Cheval et voiture fournis gratis. Pour les temoignages voir les livres de description expédiés "franco" avec des echantillons d'ouvrage ;—conditions liberales, circulaires, etc.,—s'adresser :

"FAMILY" SEWING MACHINE

775 BROADWAY, NEW YORK.

16 Oct. 1879—1y

CAREY & PROVENCHER

AVOCATS

Vis-a-vis le Palais de Justice.

DANIEL CAREY. J. A. N. PROVENCHER

AGENCE GENERALE

DE

PROPRIETES FONCIERES,

D'ASSURANCES,

de Prêt et d'Emprunt.

—o—

A. C. LaRiviere - Alex. Kittson,

ST. BONIFACE, MANITOBA.

—o—

On se charge à ce Bureau de la vente et de l'achat de Terres, Lots de Ville et de toute espèce de Proprietes Foncières.

Des Assurances sont accordées contre le feu sur les bâtisses, les meubles, etc., contre les accidents et sur la vie ; on donne aussi des garanties sur la fidelité des employés publics et municipaux.

Les personnes qui désirent emprunter de l'argent pourront, en s'adressant à ce Bureau, obtenir depuis $100 jusqu'à $5,000 en donnant première hypothèque sur des proprietes dont la valeur sera suffisante et les titres reconnus au Bureau des Terres du Gouvernement.

On se charge aussi à ce Bureau de l'execution des demandes de Patente de terre, d'actes de vente et de toute sorte de contrats.

St. Boniface, 20 Mai, 1880.

Ce Grand Remède est au nombre des choses nécessaires à la vie.

Ces fameuses Pilules purifieront le sang et agissent avec la plus grande efficacité sur

Le Foie, l'Estomac, les Reins

et les INTESTINS, donnant du ton, de l'énergie et de la vigueur à ces GRANDES SOURCES DE LA VIE. Elles sont recommandées consciencieusement comme remède infaillible dans tous les cas où la constitution, quelqu'en soit la cause, s'est affaiblie. Elles sont merveilleusement efficaces pour toutes les maladies des femmes de n'importe l'âge ; et comme REMÈDE GÉNÉRAL DE FAMILLE, ne peut être surpassé.

HOLLOWAY'S OINTMENT

Ses Propriétés de Guérison sont connus dans le Monde Entier.

Pour guérir le MAL DE JAMBE, Mal de Poitrine,

Vieilles Blessures,

Plais et Ulcères.

C'est un remède infaillible. Si l'on s'en frictionne le cou et l'estomac avec précaution il guérit le MAL de GORGE, les Bronchites, les Toux et même l'ASTHME. Pour les Enflures Glandulaires, Abcès, Tumeurs, des Fistules,

HOLLOWAY'S PILLS

La Goutte, le Rhumatisme,

Et toutes les MALADIES DE LA PEAU, n'ont jamais failli.

Les Pilules et l'Onguent sont manufacturés seulement au

No. 533 RUE OXFORD, LONDRES.

Et sont vendus par tous les Marchands de Remèdes du Monde Civilisé ; avec directions pour s'en servir, dans presque toutes les langues.

Les marques de commerce de ces remèdes sont enregistrées à Ottawa. Aucune contrefaçon dans les Possessions Anglaises de l'Amérique, sera poursuivie.

Les acheteurs devront examiner l'Etiquette sur les Pots et les Boîtes. Si l'adresse n'est pas 533, Oxford Street, London, il y a falsification.

St. Boniface, 15 Mai 1879. 1a